

LA SÉCU N'EST PAS À VENDRE !

on ne négocie pas les régressions !

Les mesures annoncées par Douste-Blazy le 17 mai pour « sauver » la sécu ne nous ont pas convaincus. Dans les faits, c'est encore l'usager qui est prié de mettre la main à la poche pour percevoir moins en contre-partie !

L'ENORME trou de la sécu : un ENORME mensonge ... par omission.

Il est bon de rappeler quelques chiffres jamais présentés par le Gouvernement ou les médias :

Ce déficit (9 milliards) représente moins de 4 % du budget de la sécu.

A comparer avec les 55 milliards de déficit de l'Etat (soit 18 % de son budget).

☞ En 2003, les exonérations de cotisations patronales s'élèvent à 20,34 milliards d'euros, dont 2,1 milliards non compensés par l'Etat.

☞ Les dettes patronales à la sécurité sociale pour la seule année 2003 sont de 1,9 milliards dont 3/4 ne sont pas recouvrées.

☞ L'Etat doit au total 16 milliards prélevés sur le tabac, l'alcool, assurance auto et industries polluantes.

☞ La non déclaration par les employeurs des maladies professionnelles et accidents du travail coûte 15 milliards / an.

☞ 100 000 chômeurs = 1 milliard en moins de recettes

☞ 1% d'augmentation de tous les salaires apporterait 3 milliards / an à la Sécu.



La réforme en quelques points.

☞ Faire 10 milliards d'euros d'économies.

- Les économies espérées par le gouvernement se feront en majorité au détriment des usagers puisque la contribution des industries pharmaceutiques n'est estimée qu'à 2 milliards (le délai de mise en marché d'un générique sera ramené de 15 à 10 ans).

- Pour le reste, sont prévus :

☒ l'instauration d'une tarification forfaitaire du médicament (ce qui sera remboursé).

☒ le **déremboursement de 426 médicaments** prévu pour 2004 (après les 82 en 2003).

☒ une baisse de 20 % de la consommation des médicaments d'ici 3 ans.

☒ la création d'un dossier médical informatisé pour soi disant éviter les actes inutiles.

☒ l'obligation de consulter le médecin traitant avant toute consultation d'un spécialiste.

☒ la **définition d'un panier de soins** qui précisera ce qui sera / ne sera pas remboursé.

☞ Trouver 5 milliards d'euros de nouvelles recettes.

- Augmenter la CSG des retraités imposables (soit la moitié des retraités) de 6,2 à 6,6 % (7,5 % pour les salariés) alors que les précédentes réformes des retraites (Balladur 93 et Raffarin 2003) induiront déjà une baisse de 20 % des pensions versées.

- Prolonger l'existence de la CRDS (0,5 % de tous les reve-

nus) : soit faire payer les générations futures.

- Augmenter très légèrement la Contribution Spécifique de Solidarité sur les Sociétés (C3S) de 0,13 % à 0,16 % (ce que refuse le MEDEF)

- **Créer une franchise d'1 euro par consultation** (sauf pour les moins de 20 ans et pour les bénéficiaires de la CMU), c'est à dire qu'il faudra payer pour bénéficier d'un droit pour lequel on a cotisé !

Et il y a fort à parier que cette franchise suivra le même chemin que le forfait hospitalier qui a augmenté 5 fois plus vite que l'inflation depuis sa création (1983).

☞ Un nouveau mode de « gouvernance ».

C'est la main mise du gouvernement sur la sécurité sociale : **Dorénavant l'Etat fixera le budget de la Sécu et le « Nouveau directoire » de la Sécu délimitera le « Panier » des soins remboursables.**

Ce qui nous attend :

Une Sécurité Sociale à 3 niveaux !

L'Assurance Maladie Obligatoire (Sécu) qui ne remboursera que ce qu'il y a dans le « panier de soins ».

L'Assurance Maladie Complémentaire de Base (assurance ou mutuelle) : obligatoire mais à la charge des assurés.

Une « Sur-complémentaire », pour ceux qui le souhaitent et surtout, pour ceux qui le peuvent !!!

Commentaires.

Cette réforme, qui s'intègre dans une offensive à l'échelle européenne (Allemagne, Italie ...) portant sur l'ensemble des conquêtes sociales de 1945 (Sécu, retraites, services publics), va à l'encontre de ce pour quoi la Sécu avait été créée : permettre à tous de se soigner mais aussi, instaurer la continuité du salaire pendant les périodes d'inactivité (maternité, maladie, chômage, vieillesse ...) en **cotisant selon ses moyens pour recevoir selon ses besoins**.

C'est pourquoi, **NOUS REVENDIQUONS** :

- **La gestion de la Sécurité Sociale exclusivement par les salariés** ⁽¹⁾ qui la financent et un **retour des élections aux caisses de la sécu**. (Par exemple pour fixer les prix des médicaments)

- **Le financement exclusif de la Sécurité Sociale par les cotisations** ainsi qu'une **augmentation des salaires** ⁽³⁾. Et donc : **suppression de la CSG** qui est un impôt injuste (car non progressif) et qui touche essentiellement les salariés **et de la CRDS**.

- **La suppression des exonérations des cotisations patronales**.

- **La prise en charge des soins à 100 % par la Sécurité Sociale** afin de supprimer le rôle des assurances privées et des mutuelles.

- **Une véritable politique de Santé Publique en France**, à opposer aux lobbies pharmaceutiques et mettant plutôt l'accent sur la Recherche Publique et la médecine préventive plutôt que curative.

- **L'attribution des moyens** (financiers et humains) **nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux** et la suppression des aides aux cliniques privées dont le seul but est de faire du profit pour leurs actionnaires.

⁽¹⁾ : à l'origine, et jusqu'aux ordonnances Pompidou de 1967, les salariés représentaient 75 % des voix contre 25 % pour le patronat.

⁽²⁾ : Afin de garantir l'indépendance de son financement à l'égard de la politique de l'Etat (impôt) et du marché (revenus du capital)

⁽³⁾ : Durant ces 20 dernières années, la part des revenus du travail dans le partage des richesses a reculé de 10 % au bénéfice des revenus du capital, ce qui correspond à une perte de 25 milliards d'euros / an pour la Sécu.

Fête de la Santé le 30 juin à Grenay !

Venez nombreux débattre de la réforme annoncée et faire la fête avec le Collectif SANTE / SECU Lensois, constitué de médecins, de syndicalistes, d'élus locaux et d'acteurs du mouvement social.

Programme :

▣ dès 16 h : Goûter Festif et Citoyen.

Place St Louis (derrière l'Église St Louis. Fléchage depuis l'Espace Ronny Coutteure)

▣ 19 h : Projection du film « Hôpital au bord de la crise de nerf ».

▣ 20h : Etats généraux de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale. Les propositions qui ressortiront du débat seront rédigées afin d'être remises au mois de juillet à la Sous-Préfecture de Lens.

Espace Culturel Ronny Coutteure. Bd des Flandres à Grenay (A21, sortie 17 Liévin/Grenay)

Si vous soutenez notre action et partagez nos revendications, envoyez ce tract dans une enveloppe portant l'adresse (inutile d'affranchir) :

Nom, prénom :

Ville :

Signature :

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Infos / Contacts :
mél : attac.lens@no-log.org
site : <http://attac.lens.free.fr>